

■ **Taxi Gare Sàrl**, à Montbrelloz, Montbrelloz. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 26.03.2004. But: exploitation d'une entreprise de taxis, location de véhicules automobiles et de services, achat et vente de ce type de véhicules, commercialisation de tous produits et matériel en relation directe ou indirecte avec le but principal. Capital social: CHF 20'000.—, entièrement libéré. Associés: Geiser Roland, de Langenthal, à Prez-vers-Noréaz, pour une part de CHF 19'000.—, et Jacot Patrice, de Le Locle, à Estavayer-le-Lac, pour une part de CHF 1'000.—, sans signature. Gérant: l'associé Geiser Roland, avec signature individuelle. Organe de publication: FOSC.

Journal no 1699 du 31.03.2004
(02202026 / CH-217.3.531.103-3)